

LE PETIT JOURNAL

Octobre 2019



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi 16 h 00 à 18 h 30

Mercredi 16 h 00 à 18 h 30

Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de la
Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus et
en cas d'urgence
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE

L'Adosphère est un dispositif d'accueil pour les jeunes de 12 à 17 ans créé par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) : à la fois lieu d'échanges et de rencontres, pratiques de loisirs et lieu d'expression. Les jeunes sont force de proposition et prennent en main leurs vacances dans une démarche intégrée. Les actions de l'Adosphère font partie du Programme d'Investissement d'Avenir.

10 adolescents d'Haudainville ont participé entre le 8 juillet et le 23 août aux services proposés : création d'un mini-séjour et sorties sur les thèmes 100% sport, nature et découvertes artistiques, ... Les retours des adolescents et des parents sont excellents et, en plus, le transport était assuré et pris en charge de Haudainville vers les sites d'animation !

L'Adosphère vous donne rendez-vous du lundi 28 au jeudi 31 octobre à la salle des fêtes d'Haudainville pour une semaine sympathique avec sorties, sports, animations et détente ...

Tout pour passer des bons moments !

Accueil chaque jour de 10 à 18h (modifications possibles suivant les activités). Inscriptions au Pôle Jeunesse 1 rue Louis Couten à Verdun, à partir du lundi 16 septembre (sauf le mercredi après-midi).

De plus, il va être proposé aux jeunes Haudainvillois un **LOCAL JEUNES**. L'objectif est de leur permettre de s'y retrouver, échanger, partager, participer à des activités, monter des projets, dans lesquels les jeunes seront acteurs de leurs loisirs. L'encadrement sera assuré par des jeunes en Service Civique auprès de la CAGV.

Durant les 4 premières semaines des vacances d'été, les enfants de notre village ont pu bénéficier des animations de l'accueil de loisirs organisé par le service petite enfance de la CAGV. Après deux années de baisse des effectifs, les effectifs ont, cette année, enregistré une hausse avec notamment une très bonne fréquentation au cours des deux premières semaines. Il me faut rappeler que les Accueils de Loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans dans divers sites du territoire de l'Agglomération du Grand Verdun, avec ou sans restauration, pendant les petites et les grandes vacances. Une animation de qualité est proposée aux enfants, en fonction de leur âge, par des animateurs qualifiés.

S'en est suivi une belle rentrée scolaire dans notre école Edgard GASCON avec des effectifs d'élèves en hausse (+10 élèves). Belle augmentation également des enfants bénéficiant des services périscolaires et de la cantine. Tout cela n'est pas le fruit du hasard ! La volonté des élus, l'engagement des enseignants et des personnels du service de la communauté d'agglomération, la confiance des familles contribuent à la qualité des services au bénéfice de la jeunesse.

Bien à vous et à votre disposition,

Louis KUTSCHRUITER
Maire



Délibérations :

Décision modificative au Budget Communal 2019

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits permettant l'achat de logiciels pour la numérisation de l'état civil et la gestion du cimetière :

Article 2051 : + 8 000, 00 € à compenser par Article 2315 : - 8 000, 00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition comme présentée et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Tarif pour les bons à fleurs

Nous avons décidé de renouveler l'opération « bons de fleurs » pour encourager le fleurissement du village. Afin de régulariser le règlement des bons distribués, il est nécessaire de disposer d'une délibération sur le tarif des bons pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le montant à 8,00 € par foyer et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Informations diverses :

Numérisation des actes d'état-civil : Ce projet consiste à la numérisation des actes d'état-civil de nos registres des années 1918 à 2017 permettant ainsi la gestion des copies directement par notre logiciel d'état-civil et d'éviter les manipulations qui détériorent avec le temps nos registres. Le coût de ce projet est d'environ 3 300 € TTC pour 4 000 actes.

Logiciel cimetière : Depuis quelques années, un énorme travail a été réalisé pour centraliser tous les documents et informations concernant notre cimetière. Aujourd'hui tout est classé et regroupé sur un fichier Excel. Cela permet déjà un meilleur suivi des concessions et une plus grande facilité dans les recherches. La prochaine étape consiste à réaliser un état des lieux cartographique compatible avec un logiciel de gestion de cimetière. Nous ferons intervenir un professionnel avec un drone pour la cartographie et intégrerons toutes les informations dans le logiciel cimetière. Une concertation avec les autres communes de la communauté d'agglomération est en cours, avec pour objectif de disposer des mêmes outils.

Commission Forêt : La commission a eu lieu le 16 août dernier. Les épicéas scolytés n'ont pas été vendus. Prochaine vente le 16 octobre 2019. 66 000 m³ d'épicéas scolytés ont été proposés à la vente sur le territoire de la Meuse. 55 000 m³ non pas été vendus. Le marché est saturé.

Pratique d'agrainage : seule la forêt de Regret est concernée.

Les sentiers balisés sont les seuls autorisés pour la pratique du VTT ; pas de « singles » sauvages.

Contournement Est Verdun : Une 1^{ère} réunion, début août, a eu lieu avec les agriculteurs concernés et le Département. Les fouilles ont démarré. Lors de cette réunion, un rappel a été fait aux agriculteurs concernant l'aménagement foncier. Le projet de remembrement doit permettre de déterminer l'utilité d'un chemin et également, la suppression d'autres. Nous devons construire ce projet avec tous les acteurs. Une 2^{ème} réunion aura lieu le 30 septembre pour les riverains des Fours à Chaux.

Scolaire : 10 enfants de plus sont scolarisés dans notre école. Effectif : 130 inscrits.

Nous avons été contactés par Madame LEVEL, Association de Ligue contre le Cancer, pour mettre des panneaux « Espace sans tabac » devant l'école. La Directrice d'école a retenu ce projet et souhaite faire participer les enfants à la réalisation des messages destinés à figurer sur les panneaux.

Un autre projet sera également mis en place par l'école : les élections des délégués de classe seront organisées comme les élections municipales. Ces élections auront lieu dans notre salle polyvalente : installation de l'isoloir, vote à bulletin secret et le bureau sera tenu par quelques élus municipaux et la directrice de l'école.

L'Adosphère : Durant les vacances de la Toussaint, du 28 au 31 octobre 2019, l'Adosphère prévoit de délocaliser ses activités à Haudainville. La salle polyvalente sera mise à disposition en complément de l'espace culturel afin de pouvoir accueillir tous les jeunes du territoire de la CAGV.

Un autre projet concernera plus spécifiquement les adolescents d'Haudainville. L'idée est de les faire travailler ensemble sur un projet de sortie. Le lavoir sera mis à disposition pour cette belle action. Afin d'accueillir les jeunes convenablement, quelques travaux d'entretien seront réalisés.

Informations diverses :

Travaux :

- La restauration des escaliers de la salle des fêtes sera réalisée prochainement.
- Travaux de peinture dans le logement – RDC, 16 rue Grande suite au départ du locataire.
- Le nettoyage et l'aménagement du devant du local technique rue de Butry sont en réflexion.
- Suite à la tempête du 9 août dernier et afin d'éviter la création de barrages, la CAGV a décidé de se substituer aux riverains pour enlever les arbres tombés en bord de Meuse sur les territoires de Belleray et d'Haudainville.

A la demande de la CAGV, un projet de **création d'un parcours de marche** en prolongement de la voie verte a été proposé par les randonneurs du Verdunois.

Le camion « Food Truck » a cessé de venir sur notre commune. Nous avons eu une autre demande pour un camion pizza (accord) et également, un autre camion qui lui viendrait uniquement le samedi soir pour les personnes qui utilisent la salle ce jour-là. En ce qui concerne ce dernier, nous ne répondons pas favorablement au vu des problèmes de nuisances sonores que cela risque d'engendrer pour les riverains de la rue Grande ainsi que pour la gestion des déchets.

La Sous-préfecture a refusé la délibération de la CAGV concernant un **délégué supplémentaire** pour Haudainville considérant que la représentativité de la commune de Bras-sur-Meuse n'était pas proportionnelle.

Participation citoyenne : Une 2^{ème} réunion a eu lieu avec la Police et les communes du secteur. Une convention entre la police et la commune sera mise en place.

L'ADOSPHERE

L'Adosphère, accueil collectif de Mineurs pour les jeunes de 12 à 17 ans porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, a ouvert ses portes lors de cet été 2019 du 8 Juillet au 23 Août, soit pendant 7 semaines.

L'accueil avait lieu au « Bar-Grill » du Pré l'Evêque.

Une moyenne de cinquante jeunes a été accueillie par semaine.

L'équipe d'animation était composée d'un directeur/directrice diplômé et de 6 à 7 animateurs diplômés.

Les activités étaient ludiques et variées : activités sportives, manuelles, culinaires, grands jeux... ; Découvertes d'activités : musique, golf, pêche... ; des sorties : France-Aventures à Amnéville, Walibi Belgique... ; des mini-camps (3 jours et 2 nuits) : Belleray, Moineville, Madine et des soirées à thème.

Les temps d'accueil étaient de 10 h 00 à 18 h 00 pour une journée type.

Un système de navette gratuite était mis en place pour favoriser l'accès aux jeunes des milieux ruraux.

Le circuit était : Chattancourt, Marre, Bras, Belleville, puis Belleray et Haudainville.

10 jeunes d'Haudainville ont régulièrement participé cet été aux activités proposées.

Après une première délocalisation dans la commune de Bras lors des vacances d'Avril, le prochain accueil aura lieu à la salle des fêtes d'Haudainville du 28 au 31 Octobre.



ELECTIONS DE DELEGUES A L'ECOLE

A l'école Edgar Gascon, un futur conseil des élèves ...

Tout comme les parents pour lesquels les élections vont avoir lieu pour le conseil d'école.

En ce vendredi 27 septembre, les élèves, des plus petits au plus grands, élaient leurs délégués (titulaires et suppléants). Le bureau de vote s'est tenu dans la salle polyvalente entre 9 h 00 et 12 h 00. Il était tenu par Monsieur le Maire et deux élus de la commune.

Tous les élèves avaient été préparés à découvrir ce qu'était une élection. Ils avaient entendu parler de l'isoloir, de l'urne, des documents à présenter pour leur identification au bureau de vote. Sur le modèle de leurs aînés, les uns avaient leur carte d'identité, les autres avaient créé leur carte d'électeur.

Chaque classe s'est présentée. Après quelques mots de bienvenue de Mr le Maire, enseignants et élus ont rappelé le dispositif et le matériel utilisé lors d'un vote.

Chaque enfant a donc voté, soit à partir d'images identifiant les candidats soit à partir des bulletins de vote préparés par les enseignants et chacun a déposé son enveloppe dans l'urne. Puis, après avoir expliqué les mesures de contrôle qui se font lors de tous les votes, Mr le Maire a procédé au dépouillement. Mme Fontaine, directrice, a procédé à l'annonce du résultat.

Ce furent des expressions de joie ou de déception. Les délégués de classe sont donc élus et ils exerceront leur mandat durant toute l'année scolaire.

Souhaitons-leur un bon travail et toute la réussite nécessaire pour conduire leur projet !



Les petits vont dans l'isoloir.



Les petits votent.



Les CP-CE1 et les CE1-CE2 se présentent munis de leur carte d'électeurs.



Dépouillement en présence des élus.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE A HAUDAINVILLE (SUITE N°1)

Dans le précédent article, nous annonçons une suite sur l'histoire de l'école à Houdainville.

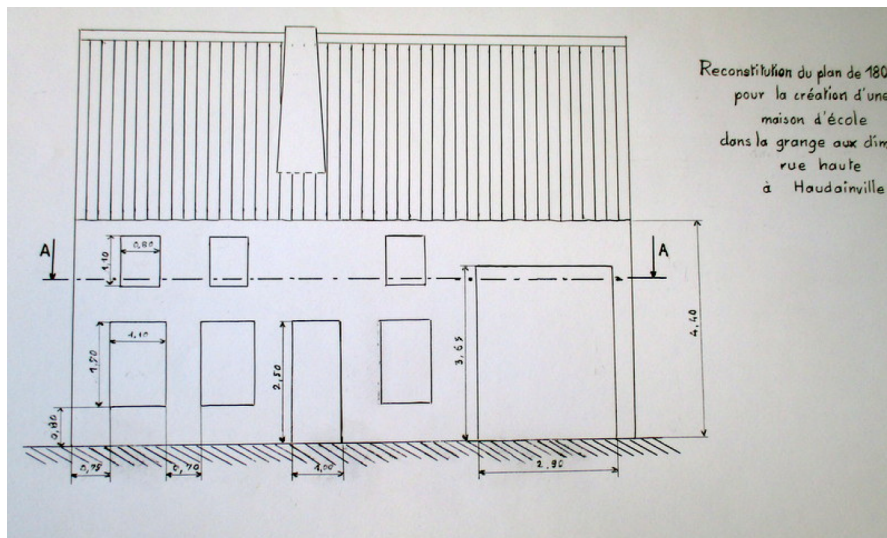
Donc en 1802, une pétition des habitants de la commune est présentée aux Autorités pour aménager une maison d'école.

L'implantation dans le presbytère étant refusée par le Préfet, le lieu choisi sera la « grange aux dixmes », attenante au presbytère. Mais des travaux importants sont nécessaires et la commune manque de moyens. La municipalité pense financer à l'aide du bois de la forêt communale mais le Préfet s'y opposant, le projet traîne en longueur. Ce n'est qu'en 1817 que l'Autorité accepte sur un rapport du service des Eaux et Forêts de reprendre le processus.

Les bois nécessaires à la construction seront tirés de la coupe forestière et ordre est donné de procéder au martelage des arbres à utiliser (39 chênes).

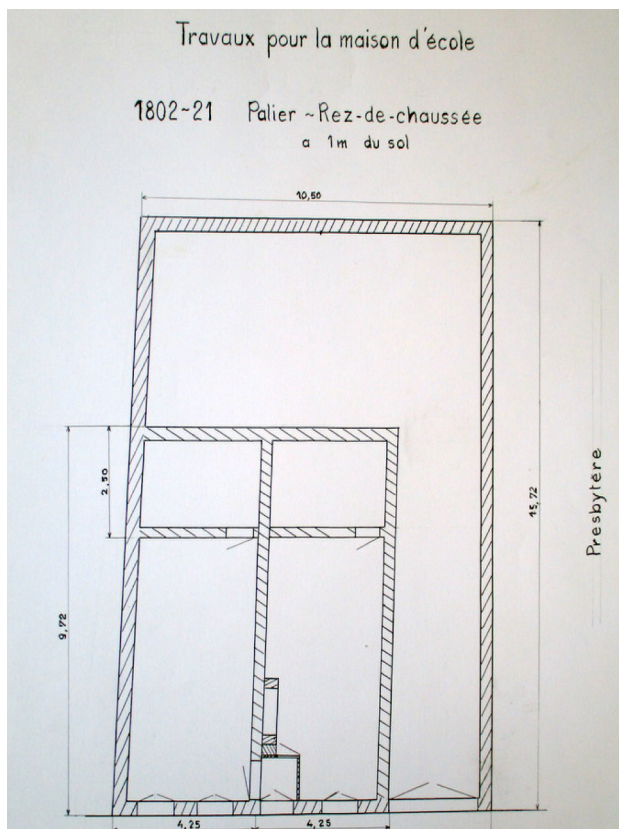
Enfin, les travaux débutent, supervisés par l'architecte M. Chappy de Verdun.

La façade en bordure de la rue « grande » est remaniée et des fenêtres et portes y sont mises en place. Cette façade était encore visible avant la première guerre mondiale (ref. carte postale du presbytère)



A l'intérieur de la grange, 2 murs perpendiculaires délimitent l'emprise de l'aménagement, un mur sépare l'espace pour obtenir 2 salles (une pour les garçons et la deuxième pour les filles).

Une cheminée est installée dans la salle des filles. Au-dessus des salles est aménagé un grenier accessible par une échelle de meunier placée dans un local de stockage dans le fond de la pièce.



C'est dans ce grenier, que sera faite une chambre pour loger la Sœur d'école.

En 1820, réception des travaux avec un montant de 1227,16 frs

En 1826, les frais d'ameublement pour la Sœur s'élèvent à 304,00 frs et les honoraires de l'architecte à 266,68 frs.

Histoire à suivre...

LE SLC FAIT SA RENTREE

Le SLC La Beholle fait sa rentrée et propose à une dizaine de **jeunes âgés de 8 à 12 ans** de participer à une **comédie musicale** sur le thème de l'amour sous toutes ses formes. Cette comédie musicale d'une durée de 40 minutes sera centrée sur la gestuelle et jouée autour des plus grandes musiques classiques et/ou de films. Pour tout renseignement, contactez Nancy CHAUMONT : chaumontnancy@gmail.com ou au 06 88 92 76 49

Au programme également :

Danse adulte : Karine JEANNESSON

Lieu : Salle polyvalente

Horaires : les mercredis de 19 h 45 à 20 h 45

Tarif : 97 € (licence comprise) + 8 € d'adhésion

Date de reprise : mercredi 11 septembre 2019

Contact du responsable : 06 85 76 40 61

Atelier de Loisirs Créatifs : Béatrice CORNELISE

Lieu : Espace culturel

Horaires : lundi de 14 h à 17 h et de 17 h 30 à 20 h
Jeudi de 14 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30

Tarif : 18 € + 8 € d'adhésion

Date de reprise : lundi 9 septembre

Contact du responsable : slc.labeholle@gmail.com

Tennis de table : Joël PETITJEAN

Lieu : Salle polyvalente

Horaires : enfants : vendredi 18 h 45 à 19 h 45

ados et adultes : vendredi de 20 h à 22 h

Tarifs : 22 € enfants ou adolescents, 42 € adultes + 8 € d'adhésion

Date de reprise : vendredi 6 septembre 2019

Contact du responsable : Joel.petitjean@gmail.com

Ouvert à tous. Compétiteur, débutant ou loisir dans l'âme. C'est l'occasion de jouer au ping-pong !

Théâtre adulte : Yvan DUR

Lieu : Espace culturel

Horaires : les lundis de 20 h 30 à 23 h

Contact du responsable : slc.labeholle@gmail.com

Théâtre enfant – jeune ado : Amélie PICARD

Lieu : Espace culturel

Horaires : vendredis de 19h à 20h15

Tarif : 10 € + 8 € d'adhésion

Contact du responsable : slc.labeholle@gmail.com

2 places sont disponibles

Peinture : Pierre ROUSSEL

Lieu : Espace culturel

Horaires : mardi de 14 h à 17 h

vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Tarif : 10 € + 8 € d'adhésion

Nous sommes toujours à la recherche d'un nouveau responsable vie du village et plus généralement de bénévoles afin d'animer et faire vivre notre village. Vous pouvez nous contacter à slc.labeholle@gmail.com

HAUDAINVILLE PROPRES - NETTOYAGE PARTICIPATIF

Notre village s'embellit. D'importants travaux d'aménagement ont eu lieu et d'autres sont à venir dans un futur très proche. Beaucoup d'entre vous fleurissent les « devants » de porte. La mairie offre des bons de fleurs à l'occasion du vide grenier.

Ne laissons pas nos rues s'envahir de papiers, mégots et autres déchets.

Nous vous proposons à cet effet un **Nettoyage Participatif le samedi 19 octobre de 9 heures à 11 heures.**

Rendez-vous donc à la mairie pour cette action que nous menons depuis de nombreuses années.

Si vous êtes intéressés et que la date ne vous convient pas, rien ne vous empêche de participer à l'opération « J'aime mon petit coin de rue propre » et de faire l'opération à l'heure qui vous convient et de renouveler régulièrement le traitement...

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler